



**PRÉFET
DES HAUTES-
PYRÉNÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Tarbes le 27 avril 2023

FRANCE 2030 DANS LES HAUTES-PYRÉNÉES : ACCOMPAGNER NOS FUTURS CHAMPIONS DES FILIÈRES D'EXCELLENCE ET D'INNOVATION

Lancé par le Président de la République le 12 octobre 2021, plus de 1 700 projets innovants sont déjà soutenus pour un investissement total de 8,4 milliards d'euros sur tout le territoire. France 2030 a accéléré son déploiement pour structurer nos écosystèmes et transformer durablement des secteurs clés de notre économie par l'innovation, l'industrialisation et la recherche.

Dans les Hautes-Pyrénées, les projets soutenus par France 2030, **au nombre de 6 et pour un montant global de plus de 10 millions d'euros**, sont bien présents et marquent un dynamisme territorial fort.

1- UN PLAN D'ENVERGURE POUR MIEUX VIVRE, MIEUX PRODUIRE ET MIEUX COMPRENDRE LE MONDE

Politique prioritaire du Gouvernement, France 2030 porte une ambition claire : positionner la France non pas seulement en simple acteur, mais bien en leader du monde de demain. France 2030 transforme les envies d'agir en projets concrets.

Avec des moyens inédits, 54 Md€ sur 5 ans, France 2030, ce sont :

- **10 objectifs précis et facilement identifiables** (faire émerger d'ici 2030 des réacteurs nucléaires de petite taille, innovants et avec une meilleure gestion des déchets, décarboner notre industrie et la production d'intrants, innover pour une alimentation saine, durable et traçable, prendre toute notre part à la nouvelle aventure spatiale...);
- **6 leviers pour développer les matériaux, le numérique ou encore les start-ups, la recherche et la formation** (sécuriser l'accès aux matières premières, développer les talents en construisant les formations de demain, s'appuyer sur l'excellence de nos écosystèmes d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation, accélérer l'émergence, l'industrialisation et la croissance des startups).

L'ensemble des 10 objectifs et des 6 leviers est détaillé sur <https://www.hautes-pyrenees.gouv.fr/france-2030-a6665.html>

2- UNE STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT CLAIRE POUR VISER L'EXCELLENCE

France 2030, c'est une stratégie d'investissement qui :

- **viser l'excellence**, pour préparer la France de 2030 dans un contexte de concurrence internationale et qui nécessite de concentrer les moyens sur les projets et les technologies les plus prometteurs.
- **fait de la décarbonation de l'économie l'enjeu majeur**, avec un objectif de financer 50 % des projets permettant de réduire concrètement les émissions de CO² de notre pays.
- **mise sur les acteurs émergents et les territoires**, pour stimuler nos écosystèmes et les acteurs établis (60% des bénéficiaires de France Relance sont des PME).

La notion d'impact est au cœur du pilotage des investissements de France 2030. Pour la décliner à l'échelle de France 2030, un référentiel a été élaboré et se déploie de manière systématique à chaque étape du cycle d'investissement : sélection des projets, suivi et évaluation.

→ **8 domaines principaux sont analysés** : innovation, développement économique, décarbonation et développement durable, autonomie stratégique et souveraineté, capital humain et connaissances, leadership, santé et social et mixité.

→ **En outre, chaque projet est également systématiquement évalué au regard de ses effets d'entraînement territoriaux** : contribution à l'émergence d'un territoire inattendu, renforcement d'une filière sur plusieurs territoires, potentiel de répliquabilité des innovations à des échelles plus vastes, démonstration de l'innovation en conditions réelles dans les territoires. Selon les objectifs poursuivis, des indicateurs spécifiques peuvent également être ajoutés à l'analyse.

Des éléments chiffrés de France 2030 seront rendus publics sur france2030.gouv.fr, notamment la liste des bénéficiaires, les montants engagés par action et par territoire, ainsi que les données d'impacts.

3- DES RÉFÉRENTS TERRITORIAUX AFIN D'ACCOMPAGNER LE DÉPLOIEMENT DE FRANCE 2030 ET D'ACCÉLÉRER LES IMPLANTATIONS INDUSTRIELLES ET LOGISTIQUES DANS LES DÉPARTEMENTS

L'objectif de réindustrialisation du pays est un enjeu majeur qui doit permettre de rebâtir une indépendance productive et énergétique en s'appuyant sur le déploiement du plan d'investissement France 2030 et sur l'accompagnement des projets industriels et logistiques.

Afin d'assurer une appropriation maximale des politiques publiques d'innovation et d'industrialisation dans tous les territoires, la Première ministre a souhaité constituer un réseau départemental de sous-préfets référents à France 2030 et à l'accélération des projets industriels et logistiques. **Ce réseau a été officiellement lancé le 23 mars 2023.**

**Pour le département des Hautes-Pyrénées,
Madame Nathalie GUILLOT-JUIN, secrétaire générale de la préfecture a été désignée
comme sous-préfète référente « France 2030 et à l'accélération des projets industriels ».**

Ces référents ont pour missions :

- **d'accompagner le déploiement de France 2030 dans une approche territoriale.** Pour cela, ils relayeront les informations sur le plan France 2030, mobiliseront les acteurs départementaux pour la détection des projets, faciliteront l'accès des entreprises, notamment celles présentes dans les Territoires d'industrie, aux dispositifs de France 2030 et participeront aux instances régionales de pilotage de ce plan ;
- **d'accélérer les implantations industrielles et logistiques.** Pour cela, ils animeront une revue départementale des projets stratégiques afin de mobiliser l'action étatique sur le territoire pour accélérer les procédures administratives d'autorisation et anticiper d'éventuelles problématiques liées à l'implantation d'activités industrielles, comme la recherche de foncier et le recrutement de nouveaux salariés. Les sous-préfets référents accompagneront les projets prioritaires pour leur département, qu'ils aient été soutenus ou non dans le cadre de France 2030.

S'inscrivant en complémentarité des organisations déjà en place, ce réseau de sous-préfets référents doit **permettre à tous les territoires et à toutes les entreprises, notamment les PME et les ETI de s'approprier la dynamique de réindustrialisation et d'innovation voulue par le Gouvernement**, et à chaque entreprise et à chaque élu de trouver un relai sur le terrain.

Pour **Nathalie GUILLOT-JUIN**, secrétaire générale et sous-préfète référente « France 2030 et à l'accélération des projets industriels » : « *Ce plan France 2030 est un vrai atout pour le département qui doit faire émerger des projets structurants et d'avenir. Je suis présente avec mes équipes pour accompagner les acteurs départementaux, les entreprises dans leurs projets et l'ensemble des parties prenantes afin de réindustrialiser, d'innover et de développer l'économie de notre territoire... Nous avons, d'ores et déjà, 6 projets soutenus, pour plus de 10 millions d'euros d'investissement, dans les Hautes-Pyrénées sur des thématiques diverses : construire les formations de demain, produire des bio-médicament et des dispositifs médicaux innovants, décarboner nos moyens de transport... Je le sais ! Les acteurs locaux seront présents et l'État aussi, afin de répondre aux enjeux économiques de ces prochaines années !* »

À retenir sur le plan d'investissement France 2030 :

→ **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.

→ **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe Do No Significant Harm).

→ **Sera mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.

→ **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte de la Première ministre et mis en œuvre par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : <https://www.gouvernement.fr/france-2030> | @SGPI_avenir

DIRECTION DES SERVICES DU CABINET

BUREAU DE LA REPRÉSENTATION DE L'ÉTAT ET DE LA
COMMUNICATION INTERMINISTÉRIELLE

Tél : 05 62 56 65 05 / 06 13 23 07 80

Mél : pref-communication@hautes-pyrenees.gouv.fr

Place Charles de Gaulle 65 000 TARBES

tel : 05 62 56 65 65

www.hautes-pyrenees.gouv.fr

@prefet65    